

**DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE BOISSEZON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du mercredi 6 octobre 2021**

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10
Absents : 3
Date convocation :
Le 28 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un le mercredi 6 octobre à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

N°2021_D26 : Utilisation du gymnase

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, RAYSEGUIER Christian ; RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absent : KAMILLE Abou-kanh,

Absents donnant procuration :

LECUTIER Jean-Marc donne procuration à MILHET Benoit.

MONJAL Mathilde donne procuration à BERNA Martine.

Secrétaire de séance :

Mr RUIZ Benoit, a été nommé secrétaire de séance.

Il est proposé au conseil :

-de ne pas louer le gymnase aux particuliers ces derniers ayant la possibilité de louer la salle polyvalente.

- de louer à titre gratuit le gymnase exclusivement aux associations de la commune.

- de louer le gymnase au tarif de 100€ exclusivement aux associations hors commune et ayant leur siège social dans le Tarn.

Après délibération :

Le conseil accepte

-de ne pas louer le gymnase aux particuliers ces derniers ayant la possibilité de louer la salle polyvalente.

- de louer à titre gratuit le gymnase exclusivement aux associations de la commune.

- de louer le gymnase au tarif de 100€ exclusivement aux associations hors commune et ayant leur siège social dans le Tarn.

Fait à Boissezon le 6 octobre 2021,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture
Le 8 octobre 2021
Fait à Boissezon
Le 8 octobre 2021

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal.

Le Maire, Jacqueline CABROL.